



Signataire : Michael Andersen

Date de dépôt : 23 janvier 2025

Question écrite urgente

Festival Black Movie

Dans le cadre du festival Black Movie, une grande prêtresse de la haine sera invitée afin de commenter un film sur la bande de Gaza. Rima Hassan, députée européenne sous les couleurs du parti de Jean-Luc Mélenchon, ça situe, fait l'objet de plusieurs plaintes pour apologie du terrorisme, ayant bruyamment soutenu le Hamas et ses attaques de l'Etat hébreu. Elle estime qu'« en dehors de la pensée hégémonique occidentale, personne ne considère le 7 octobre comme un acte de terrorisme ». Faire l'apologie du Hamas tombe mal un mois à peine après son interdiction par le Parlement fédéral.

En parcourant le site du festival, j'ai noté que les logos du canton de Genève et de la Ville de Genève y figuraient. Le budget et plan de financement quadriennal 2024-2027 du festival prévoit des recettes venant du canton de Genève de 30 000 francs pour 2025 et de 40 000 francs pour les années 2026 et 2027.

En parallèle de cela, on peut lire sur la page internet du canton de Genève dédiée à la prévention contre le racisme et les discriminations que le bureau de l'intégration de la citoyenneté (BIC) vise à lutter « contre toutes les formes de racisme et de discriminations : racisme anti-noir, antisémitisme, racisme antimusulman ou anti-arabe, racisme anti-balkanique, racisme anti-Roms, notamment. Les mesures prises pour lutter contre ces différentes formes de racisme s'adressent à l'ensemble de la population : les personnes migrantes, tout comme les citoyennes et citoyens suisses, peuvent être victimes d'antisémitisme, d'islamophobie, de racisme anti-noir ou d'une autre forme de racisme ».

Le festival accueillant M^{me} Hassan effectue notamment des projections dans les crèches de la Ville de Genève, des séances scolaires théoriquement

adaptées au degré et aux besoins de l'enseignement pour les écoles primaires, secondaire I et II ainsi que des séances pour les écoles post-obligatoires.

Compte tenu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- 1) *Pour quelle raison le logo du canton de Genève figure-t-il sur le site de cette manifestation ?*
- 2) *Si un soutien a été apporté, de quel type de soutien est-il question (monétaire, non monétaire, autre) et quel est le montant ?*
- 3) *Sans compromettre la liberté d'expression, ni la créativité artistique des organisateurs du festival, est-ce que le Conseil d'Etat estime qu'il est nécessaire d'avoir un droit de regard sur le programme, pour ainsi assurer que les valeurs de Genève soient respectées ?*
- 4) *Quelle est la position des autorités cantonales sur l'invitation de Rima Hassan ?*
- 5) *Est-ce que le fait de soutenir cette manifestation et indirectement la venue de Rima Hassan ne va pas à l'encontre des activités du BIC qui vise à lutter contre toute forme de racisme et de discrimination comme l'antisémitisme ?*
- 6) *Comment le département de l'instruction publique s'assure-t-il du respect des valeurs de Genève et du caractère approprié des activités lorsque des projections et des animations sont effectuées auprès de mineurs dans les écoles par le festival ou son association organisatrice ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.